



Le Protocole détaillé d'accès au tennis pendant la période de déconfinement « Covid 19 » à compter du lundi 8 juin.

Sont concernés les terrains des Tennerolles, Tourneroches, Hippodrome. Tous les autres courts restent interdits.

**IMPORTANT**  
**SEULS LES JEUX SUIVANTS SONT AUTORISÉS :**  
**EN « SIMPLE »**  
**EN « DOUBLE »\***  
**EN « COURS COLLECTIFS » dans la limite de 6 pratiquants et 1 enseignant par courts\*\***

Tout en respectant les gestes barrières, les pratiquants devront :

- Respecter une distanciation physique d'environ 4m2 en toute circonstance.
- Arriver déjà en tenue de tennis avec leur propre matériel propre et désinfecté.
- Etre muni de gel hydro-alcoolique et de lingettes désinfectantes.
- Avoir les mains désinfectées avant d'entrer sur le terrain.
- Nettoyer le banc ou la chaise avec un produit désinfectant avant et après avoir joué.
- Utiliser des balles porteuses d'un signe distinctif, à raison de 4 à 6 balles par personne, et de servir uniquement avec ses balles marquées.
- Ne pas se croiser lors des changements de terrains. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

\* Pour le jeu en double : Le principe de respect de la distanciation physique devant primer sur toute autre règle, il est demandé aux pratiquants de **considérer que le terrain est divisé en 4 parties** et d'adapter leur pratique de façon à éviter les situations de jeu qui contreviendraient à la règle de distanciation physique de 2m entre deux joueurs.

\*\* Pour les cours collectifs, Il est demandé aux enseignants professionnels d'adapter leurs pratiques pédagogiques afin de privilégier les ateliers et les exercices respectueux des mesures de distanciation, ainsi que de sensibiliser les joueurs aux gestes barrières.

**Dans les cas de cours collectifs impliquant plus de 4 joueurs, le nombre d'élèves dans l'espace de jeu ne doit pas être supérieur à 4** ; ainsi, l'espace de jeu doit être considéré comme étant divisé en 4 parties, avec 1 élève dans chaque partie, le ou les joueurs restants attendant leur tour.





**Les accès aux vestiaires et clubs-houses restent fermés**

**Comptant sur votre implication responsable dans la lutte contre ce virus, nous vous informons néanmoins que toute personne contrevenant à ce protocole sera exclue des courts jusqu'à nouvel ordre et pourra remettre en question l'ouverture de tous les courts de tennis sur la ville.**

Marc CLIMAUD

Adjoint au Maire en charge des Sports

A handwritten signature in red ink, written in a cursive style. The signature is slanted upwards to the right and appears to read 'Marc CLIMAUD'. The ink is a vibrant red color, and the signature is written over a light blue horizontal line.